

# Championnat de voile Groupe Cabano Marine - 2026



## Question for Officials

**Date: 2026-06-15**

---

**Question No: 02**

**Question For: Race Committee**

**Question:**

**CC**

Bonjour Comité de course,

Nous ne sommes pas d'accord avec votre intention de réclamer contre le bateau Angéline I. Vous n'étiez pas obligé de faire une réclamation.

Quel est le préjudice subit par les concurrents de la classe Performance ou encore par un autre bateau de la flotte du CRYQ par les arguments exposés dans votre intention de réclamer ?

Qui est Amandine Duflocq ?

Nous réfutons l'affirmation que vous avez été informés à 08:56 de notre intention de prendre le départ à 09:00. Nous affirmons que nous vous avons informé environ 10 minutes avant 09:00 que nous avons l'intention de prendre le départ de 09:00. Il n'y avait pas de signal visuel ou sonore pour connaître le moment où cette échéance était passée. Le Comité de course a accepté notre départ, par la bouche de Madame Marie-Ève Gélinas sur vhf 72. Elle nous a confirmé avoir clairement compris notre intention de prendre le départ à 09:00 et nous avons été clairement identifié lorsque nous avons pris le départ. Il n'y avait pas de procédure pour nous faire savoir qu'il y avait infraction comme dans le cas d'un rappel pour avoir franchi la ligne trop tôt. Nos actions n'ont pas entraîné de préjudice à un concurrent et le comité de course nous a signifié avoir clairement compris notre intention.

Merci de l'attention portée à la présente.

François Droüin  
Angéline I

---

**Answer:**

Bonjour M. Droüin,

Mme Amandine Duflocq était assistante à la directrice de course pour le Tour de l'Île.

Votre objection est notée et une instruction sera planifiée sous peu où toutes les parties pourront s'expliquer au jury.

Alain Bergeron

